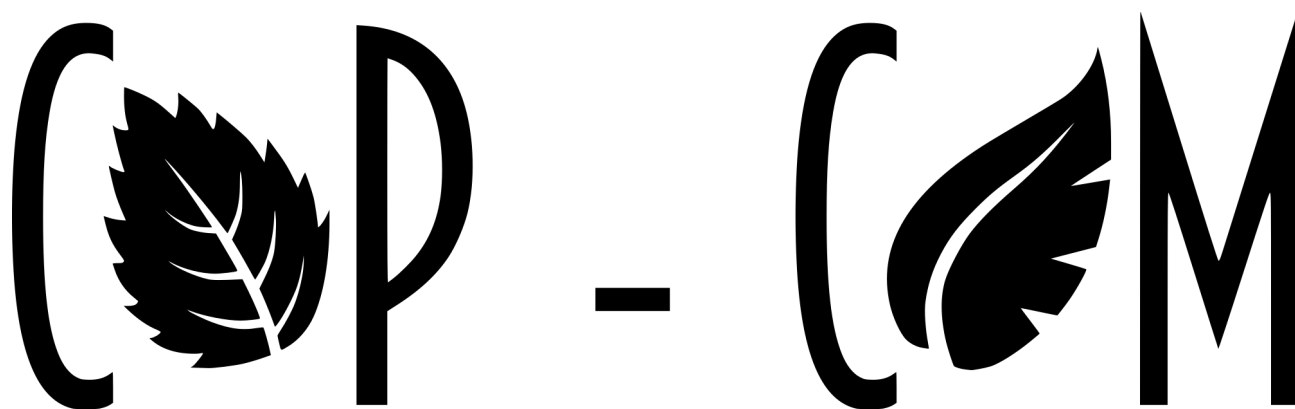


RÉSOLUTION

Adoptée lors de la conférence

« COP-CoM »



Le 17 mai 2018

à Colmar

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Sujet : Atténuation du changement climatique

Soumis par : États-Unis, Australie, Maldives, Fidji, Inde, Islande, Gabon, Canada, Japon, Union Européenne, Sénégal.

La Conférences des Parties,

Alarmée par la réduction de biodiversité due aux activités humaines (déchets, pollution...),
Prenant en compte la montée des eaux due aux inondations et au réchauffement climatique,

Considérant que le réchauffement climatique a un impact sur la fonte des glaces qui crée la montée des eaux et qui rétrécit les côtes littorales, le déplacement des populations et de la faune sur un espace plus réduit, doit nous conduire à prendre en compte le risque de réduction de la biodiversité,

1. *Décide* de créer la « **loi du littoral Biodiversité** » afin de protéger la biodiversité et *d'interdire* la construction d'habitations à moins de 50 mètres du rivage ,
2. *Décide*, si le niveau des mers augmente, de reconstruire gratuitement les maisons à l'intérieur des terres et d'expulser certaines personnes en respect de la « **loi littoral Biodiversité** »,

⇒ approuvé à l'unanimité : 12 pour

Rappelant que la déforestation, due aux différents causes du réchauffement climatique, détruit la biodiversité,

1. *Décide* que tous les pays du monde entier doivent créer des zones protégées classées « **Réserve naturelles** » contenant les grandes forêts où la biodiversité est très développée,
2. *Recommande* que ces zones prennent le label du « **Patrimoine mondial de la biodiversité** »,
3. *Condamne* les personnes ou les états déforestant ces zones protégées à de très lourdes amendes. 1 000 000 \$ par hectare déforesté et aux responsables du braconnage,

⇒ approuvé à l'unanimité : 12 pour.

Alarmée par la réduction de biodiversité due aux activités humaines (déchets, pollution industrielle...), en particulier au niveau des océans,

1. *Décide* diminuer la production des déchets plastiques non recyclables au niveau mondial à l'horizon 2050, de développer la filière du recyclage du plastique,
2. *Décide* d'interdire le rejet direct et non traité des déchets chimiques d'industrie en mer, à l'horizon 2030,
3. *Décide d'aider les ONG environnementale à mener des campagnes de récupération des déchets dans les mers et océans,*

⇒ Approuvé : 11 pour, 1 contre

Considérant que les usines à charbon rejettent beaucoup de gaz à effets de serre,

Conscient que ces usines sont efficaces en terme de production d'électricité et qu'il faudrait beaucoup d'éoliennes pour remplacer les centrales thermiques,

Reconnaissant que les ressources en charbon et pétrole sont de plus en plus rares,

1. *recommande* la limitation du recours aux centrales à charbon,
2. *encourage* les pays développés à financer le Fond Vert pour le climat pour que les pays en développement puissent se mettre aux énergies renouvelables,
3. *Accepte* que les pays qui le souhaite mènent des recherches pour stocker le Co2 (transformer les gaz en roches, enfouir le Co2 dans le sol...),

⇒ Approuvé : 11 pour, 1 contre

Consciente que la déforestation est un problème car elle empêche le déroulement naturel de l'absorption du CO2 dans les arbres,

1. *S'engage* à obtenir une surface boisée correspondant à 50% de leur superficie sur une durée de 30 ans.
2. *Impose* aux pays développés à aider les pays sous-développés dans cet engagement en versant de l'argent au fond vert. Les pays bénéficiaires devront prouver par écrit qu'ils ont utilisé l'argent du fond vert à bon escient.

⇒ Rejeté.

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

Sujet : Adaptation au changement climatique

Soumis par : Fidji, Maldives, Costa-Rica, Japon, États-Unis, Australie, Union Européenne, Islande, Congo, Sénégal, Canada

La Conférence des Parties,

[sous-commission catastrophes naturelles et montée des océans]

Étant alarmée par la montée du niveau des océans (environ 1 mètre en 2100) qui menace d'engloutir les États insulaires en leur totalité,

Ayant à l'esprit que ces habitants n'auront plus de logement à la fin du XXIe siècle,

Consciente que les événements climatiques extrêmes vont se multiplier avec le réchauffement climatique,

- 1. Lance un appel aux pays développés (en fonction de leur richesse) et au Fond Vert pour que ces derniers financent les installations pour créer des îles artificielles et augmenter l'altitude des archipels à partir de 2025 et pour 2050.*
- 2. Invite les pays non insulaires (Union Européenne, Australie et Etats-Unis entre autre) à accueillir une partie de la population des États insulaires*
- 3. Demande la création du statut de réfugié climatique*
- 4. Reconnaît l'importance de l'éducation et de la sensibilisation aux conséquences du réchauffement climatique*
- 5. Demande la construction d'usines de purification d'eau pour limiter les épidémies liées aux catastrophes naturelles*
- 6. considère prioritaire une agriculture respectueuse de l'environnement et capable de se remettre des événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations...)*

⇒ approuvé à l'unanimité : 12 pour.

[sous-commission éducation]

Alarmée par le manque d'informations dans le monde concernant le développement durable,

Souhaitant éveiller la conscience des plus jeunes au problème de destruction des écosystèmes suite au changement climatique,

1. *Invite* les ONG volontaires et les experts de l'UNICEF à former les enseignants aux problèmes du développement durable et à venir dans les écoles pour sensibiliser les jeunes aux problèmes liés au changement climatique,
2. *Demande* l'organisation d'un référendum dans un maximum de pays pour obtenir l'avis des peuples sur la question du changement climatique, qui concerne le monde entier,
3. *Lance un appel* à l'UNICEF et aux ONG pour aider financièrement les pays en développement à mener une politique d'éducation au développement durable et pour aider les États demandeurs à gérer leur budget d'éducation et énergétique sur le modèle du Costa-Rica,

⇒ approuvé à l'unanimité : 12 pour.

[sous-commission : transferts de technologies et de compétences]

Constatant que les pays en développement n'ont pas accès aux mêmes technologies que les pays développés par manque de moyens financiers et d'experts,

1. *Souligne l'importance* de la solidarité internationale en matière de responsabilité face au changement climatique et à ses conséquences,
2. *Espère que* le Fond Vert finance et considère comme important la question du transfert de technologies et de la recherche,
3. *Invite* les scientifiques et experts dans les technologies du renouvelable et de l'adaptation au changement climatique, volontaires, à venir former des scientifiques et experts des pays en développement sur ces sujets,
4. *Reconnaît l'urgence* du transfert de technologies notamment pour créer une agriculture durable et biologique, et pour trouver des solutions à la montée du niveau des océans,

⇒ rejeté : 2 pour, 10 contre.

[sous-commission forêts]

Réalisant que le déboisement est un réel problème, les forêts étant des puits de carbone et essentielles à la biodiversité,

Désirant améliorer cette condition,

1. *Propose un financement du reboisement de masse en demandant de l'aide aux ONG environnementales et au Fond Vert, et aux pays volontaires (Australie...),*
2. *Souligne la nécessité de faire appel aux experts environnementaux pour accélérer les politiques de reforestation,*
3. *Cherche à mettre en place un développement durable des forêts,*
4. *Encourage les villes à mener une politique de reboisement urbain,*
5. *Reconnait et encourage l'importance de l'agro-foresterie,*

⇒ approuvé : 7 pour, 5 contre.

[sous-commission : financement du Fond Vert]

Constatant que les États insulaires seront submergés par la montée des eaux d'ici la fin du XXI^e siècle,

Soulignant que les pays ayant des façades maritimes sont particulièrement touchés par des inondations, ouragans, cyclones, etc, causés par le changement climatique,

Prenant en compte que la majorité des pays tropicaux et désertiques sont touchés par la sécheresse,

Gardant à l'esprit que certains pays n'ont pas les moyens d'échapper aux catastrophes naturelles (Exemple : Inde, Sénégal, Congo, Maldives...),

1. *Lance un appel* aux pays les plus développés pour le financement des îles artificielles dans les États insulaires menacés par la montée du niveau des océans,
2. *Demande* à ce que le statut de réfugiés climatiques soit reconnu officiellement par l'ONU,
3. *Invite* les autres pays à accueillir une partie de la population en tant que réfugiés climatiques,
4. *Encourage* l'utilisation du Fond Vert pour les formations aux premiers secours, les installations de systèmes d'alarmes, des digues, refuges, et tout autre installation permettant de faire face aux catastrophes naturelles,
5. *Considère* comme prioritaire le financement de systèmes d'irrigation dans les pays menacés par la désertification,
6. *Décide* l'instauration d'une taxe importante sur les énergies fossiles dans les pays développés les plus utilisateurs d'énergie fossile, pour financer le Fond Vert, en plus des dons volontaires des États,
7. *Encourage* les initiatives citoyennes bénévoles dans les actions en faveur de l'adaptation au changement climatique.

⇒ approuvé : 11 pour, 1 contre.